



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120547

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/10/2021 8H58 C:000048 I:29220
V/REF : 20219593
V/Email reçu le Jeudi 14/10/2021 à 8H58

MACON HABITAT O.P.H
PATRIMOINE LOCATIF
211 RUE KENNEDY
CS 60311
71011 MACON CEDEX

V/REF.IMM. 1124
IMMEUBLE : LE PANORAMA
7BIS/9TER, RUE BIGONNET
142, RUE BOULAY
71000 MACON

Feillens, le 16 Décembre 2021

Référence Marché: 2019-068-Lot1-Plomberie

LOCALISATION : 142 RUE BOULAY - MACON - MR BERNARD : 0781335343 - LOGT 302 - 3EME
ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT 302 QUI SINISTRE
VOISIN DU DESSOUS

Donneur d'ordre : Mme K BLANC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 15 OCTOBRE 2021 A 09H45
RDV PREVU A 9H, LA PERSONNE NE POUVAIT PAS ATTENDRE
PREVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION

OBSERVATIONS : SANS RETOUR DE MME BERNARD NOUS CLOTURONS CETTE INTERVENTION

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120547

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL0100-Heure(s) Réparation/Débouc. Canal	1	32,00	32,00
TOTAL H.T.				32,00
T.V.A. a 10,00%				3,20
TOTAL T.T.C.En EURO				35,20

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

MACON HABITAT O.P.H.

PAGE N° 1

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR MACON HABITAT O.P.H. PATRIMOINE LOCATIF 211, rue KENNEDY CS 60311 71011 MACON CEDEX Tél : 03 85 21 63 63 Fax : 03 85 21 63 50 Rcs : 443 862 073 00022 Siret : 443 862 073 00022 No Intracommunautaire FR10443862073		BON DE TRAVAUX N° 2021 9593 Ste SERVIMO 101 AVE PAUL MARCELLIN 69120 VAULX EN VELIN Téléphone 0478793636 Fax 0478794036	
Réf. fournisseur F / 43014 Marché n° 2019 68 1 2 Provenance CLEMENT GIOANNI Objet FUITE/ 142 BOULLAY 302 RECL2021 8544		ÉMETTEUR BLANC KAROLINE Tél 03 85 21 35 03	
SERVICE AGENCE		LOCALISATION Programme 1124 LE PANORAMA Tranche T1 Ensemble 02 Escalier 01 Étage 03 Logement 302 Module 1240201302 Gardien CENTREVILLE Tél. professionnel 0686092628 Retrait des clés CHEZ LOCATAIRE	
ADRESSE M et Mme BERNARD PIERRE 142 RUE BOULLAY 71000 MACON Tél. personnel 0385363457 Tél. mobile 0607553780 Réclamation n° 2021 8544 1			

DÉLAI D'EXÉCUTION 2 JOURS

PÉRIODE DU 14-10-2021 **AU** 15-10-2021

ARTICLE	DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ
PLO100	MAIN OEUVRE DEPANNAGE REPARATIONS RECHERCHE FUITE EAU COULE PLAFOND VOISIN DU DESSOUS / LOC 07 81 33 53 43	U	2,00

AFFECTATION BUDGÉTAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : DSP	
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE
1 PLOG1	4	PROX	TRAVAUX PLOMBERIE LGT OCCUPE

AFFECTATION ANALYTIQUE		
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT
		AUCUNE AFFECTATION ANALYTIQUE PATRIMOINE

LORSQUE LE REPERAGE AVANT TRAVAUX N'AURA PU ÊTRE REMIS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX LA PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DES SALARIES DEV RA ÊTRE ASSUREE "COMME SI LA PRESENCE D'AMIANTE ETAIT AVEREE".		Édité le 14-10-2021
LA RESPONSABILITE EN REVIENDRA A L'ENTREPRISE APPELEE A REALISER L'OPE RATION POUR LAQUELLE ELLE AURA RECU UN BON DE TRAVAUX.		Le Service Émetteur
EXEMPLAIRE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FACTURE		